

INTITULE DU POSTE

ENSA BRETAGNE-2023-1423885-MCF STA-OMI cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture- Outils mathématiques et informatiques/ Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région : Bretagne
Département : Ille et Vilaine
Adresse : 44 bd de Chézy, 35064 Rennes

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Bretagne (ENSAB) appartient au réseau des 20 écoles nationales d'architecture françaises. Située au centre de Rennes, elle accueille 600 étudiants, dont certains étrangers, répartis entre la Licence, le Master et le Doctorat, et 60 candidats à l'HMONP ; elle propose également des sessions de formation continue. L'admission s'effectue via Parcoursup, sans critère de filière de baccalauréat, ou par validation des acquis (env. 15/an). L'enseignement, dispensé par plus de 60 enseignants avec le concours de 35 agents administratifs, s'organise autour de cours théoriques et d'ateliers de projet couvrant l'ensemble des champs disciplinaires liés au métier d'architecte. Dans le programme pédagogique 2022-2027, le cycle Licence a pour objectif de délivrer un socle de compétences fondamentales ; le cycle Master, organisé en domaines d'études, offre des ateliers de projet communs aux M1 et M2, des séminaires de savoirs et des approfondissements. En complément de ce cursus général, qui inclut des stages obligatoires et la possibilité d'une mobilité internationale, plusieurs spécialisations sont proposées : un cursus d'architecte-ingénieur avec l'INSA de Rennes, dès la Licence, un Master en Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) avec l'Université de Rennes 2, une bi-diplomation Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture (HITCAR) avec l'Université de Rennes 2 et un parcours au sein de l'École Universitaire de Recherche "Approches créatives de l'espace public" (EUR-CAPS).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

Le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) fédère tous les chercheurs de l'ENSAB et accueille des doctorants en partenariat avec les écoles doctorales ALL et ESC. Les 23 chercheurs du GRIEF développent des recherches sur la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire. Les questions liées à la production de l'objet architectural, aux représentations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable y sont explorées. Ces recherches sont organisées selon 2 axes : « Conception, formes, pratiques » et « Architecture bas carbone »

Dans le cadre de ces axes, le GRIEF favorise le développement de travaux liant projet et recherche. En outre, pour permettre des conditions optimales pour la recherche, la réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est encouragée. Enfin, l'organisation de temps d'études communs (journées d'étude et colloques) et leur valorisation par des publications (Les Publications du GRIEF) permet de partager les résultats des travaux de recherches.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSAB recrute un(e) enseignant(e) titulaire compétent.e en Outils Mathématiques et Informatiques pour l'architecture intervenant dans les enseignements de techniques de représentation et modélisation de la conception. Dans le cadre de l'habilitation actuelle, la charge d'enseignement de 320 heures correspond à :

En licence (160h) :

L1 - Semestre 1 : Informatique (24h TD) : Initiation au traitement d'image, à la PAO, à la modélisation en 3D

L2 - Semestre 4 : Informatique (56h TD) : Introduction à la modélisation BIM

L3 - Semestre 5 : Suivi des bilans de Licence (24hTD) et tutorat des stages de Licence et Master

Semestre 6 : Informatique (56h TD) : Modélisation BIM avancée.

En Master (136h) :

L'enseignant·e intégrera le domaine d'étude (DE) « Hybridations »

Semestres 7/9 ou S8 : Approfondissement (44 hTD). L'observation des milieux architecturaux et des compétences afférentes -informatiques, écologiques, et autres

Semestres 7 ou 8 : Cours architecte-ingénieur (12h TD x 3 groupes pour 36h TD) : A déterminer avec l'équipe pédagogique. Semestre 10 : PFE (56h)

HMONP (24hTD) : Suivi de 3 à 5 architectes DE. Mise en situation professionnelle et formation théorique (5 sessions/an). Suivi du mémoire

Lien synopsis du programme pédagogique 2022-2027 :

<https://www.rennes.archi.fr/enseignement/programme/>

Autres tâches : L'enseignant·e assurera toutes autres obligations (examens, coordination pédagogique, enseignant référent de semestre, réunions, jurys).

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

En licence : L'enseignant·e s'inscrit dans la dynamique actuelle articulant « 2D » et « 3D » autour de la modélisation BIM et paramétrique. Il (elle) veillera au dialogue inter-champs, ainsi qu'à l'intégrité du champ OMI

En master : L'enseignant·e intégrera le DE Hybridations, assurera des enseignements liant l'informatique et pratiques architecturales, au DC architecte-ingénieur et à la professionnalisation. Les compétences afférentes sont attendues

Autres missions : L'enseignant·e assurera ses obligations statutaires (entretiens primo-entrants, journées portes ouvertes, préentrées, forums d'intersemestre), et pourra intégrer les instances de l'école et contribuer au projet pédagogique. Il (elle) devra participer au rayonnement de l'ENSAB par ses activités pédagogiques et de recherche, et favoriser des partenariats avec d'autres établissements et institutions de l'enseignement supérieur, professionnels ou associatifs, en France et à l'étranger.

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des ENSA est constitué :

-Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale. Ceci inclut la préparation et du contrôle des connaissances

-Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le/La candidat·e devra se positionner sur le projet pédagogique global, à partir de ses compétences et connaissances dans le champ STA et dans une interaction avec les autres champs.

Compétences techniques

- Expertise sur les enjeux et principes du continuum numérique

- Compétences en outils et méthodes pour la collaboration et la conception, et capacité à intégrer des équipes pluridisciplinaires autour de la représentation et de la modélisation BIM sur les deux plateformes majeures

- Compétences en SIG et/ou modélisation paramétrique si possible

Bonne connaissance des milieux professionnels et des besoins des entreprises en matière de transformation des pratiques dans la transition numérique

- Expérience en agence d'architecture

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

- Accompagnement de fabrication de maquette toute échelle

- Intérêt pour les techniques hybrides (analogique-numérique, maquettes augmentées, réalités virtuelles, etc.)

- Mobiliser le numérique dans la construction des supports d'apprentissage (écrit de préférence ou vidéo), utilisation de l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie

- Articuler son travail avec les autres champs, notamment sur des projets architecturaux ou d'ingénierie.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ du numérique

- Autonome (montage et la conduite d'enseignements)

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

- Attentif aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants

- Intérêt pour les méthodes pédagogiques avancées

- Capacité à intégrer et développer des réseaux professionnels, pédagogiques et scientifiques, y compris internationaux.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...) L'enseignant.e pourra rejoindre le laboratoire GRIEF (axe conception et formes pratiques souhaité) pour contribuer à son développement et à son animation. L'enseignant.e pourra développer des recherches propres et établir de nouvelles collaborations avec les partenaires scientifiques de l'ENSAB, à l'échelle régionale, nationale ou internationale. L'enseignant.e intégrera le domaine d'étude de Master "Hybridations".

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Architecte D.P.L.G, D.E, HMONP ou architecte-ingénieur.e

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAB

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

Anne-marie.havard@rennes.archi.fr (Responsable du service des Etudes)

Autre personne à contacter

Sandrine.quideau@rennes.archi.fr (Responsable RH)